

PAROLES D'ACTEUR

« LES JO 2024, UN ACCÉLÉRATEUR DE NOS ACTIONS »



Thibault CERBONI
Directeur du CDOS 13

Les trois grandes missions du Comité départemental olympique et sportif des Bouches-du-Rhône (CDOS 13) :

- représentation du mouvement sportif, une interface entre les pouvoirs publics et le Mouvement sportif ;
- accompagnement du mouvement sportif ;
- fédérer le mouvement sportif.

Nous avons actuellement 480 000 licenciés sur le département ; notre enjeu est de les fidéliser et d'augmenter leur nombre en infusant de nouvelles pratiques auprès des clubs. Il y a des pratiques moins conventionnelles qui se mettent en place et je suis persuadé que les clubs doivent s'en emparer pour s'adapter à leur public et surtout le diversifier. Je parle par exemple de pratiques comme le fit ou le walking foot.

Il est important que les clubs intègrent ces bouleversements et c'est aussi notre rôle de les sensibiliser à cela sans oublier évidemment notre vocation sociale qui doit rester le fil directeur de nos actions.

Identifiez-vous des points de blocage au développement de la pratique ?

Nous identifions quelques points de blocage pour développer la pratique sportive : structurellement tous les équipements sportifs ne sont pas en capacité d'accueillir tous les publics et beaucoup sont déjà surfréquentés. Par ailleurs, la question du coût d'une licence sportive est souvent perçue comme un frein financier alors que le pratiquant ne paie qu'une petite partie du coût réel de l'activité (location d'équipements, structure d'accueil, encadrement...).

Enfin, l'accessibilité aux équipements apparaît bien souvent comme une entrave à la pratique.

Quels sont vos leviers pour redynamiser les licenciés ?

Le sport-santé : nous avons lancé un pôle « sport & santé » avec une branche « sport & bien-être » et une branche « sport sur ordonnance ». La branche « sport sur ordonnance » est gérée en collaboration avec le Comité départemental des offices municipaux des sports (CDOMS) et le soutien de l'ARS, de la DRDJSCS et du Conseil départemental qui se matérialise par la création du centre ressources départemental « Provence En Forme ». Il consiste entre autre à réaliser des cartographies des clubs ouverts à ce type de public et ensuite à les former.

Le CDOS a également un rôle dans la professionnalisation des clubs grâce à un travail de gestion des bulletins de paie et un accompagnement dans les contrats de travail en conventionnement avec l'URSSAF. Plus nos clubs seront structurés avec un personnel stable, plus ils pourront améliorer leurs actions en faveur du développement de la pratique sportive sur le territoire.

Nous avons aussi un rôle à jouer dans la féminisation de la pratique. Cela passe notamment par le développement de la mixité dans les sports mais aussi par l'ouverture d'une section « loisirs » ou « sport bien-être » ou le développement de pratiques fit.

Des objectifs particuliers en vue des JO 2024 ?

Il existe un objectif clair sur le développement de la pratique du sport en se centrant sur « l'héritage » de ces Jeux, en particulier pour la voile mais surtout sur la dynamique du territoire. A titre d'exemple nous allons créer l'Académie des volontaires qui permettra de mobiliser et associer des habitants de notre territoire à de grands événements sportifs dès 2019 jusqu'aux Jeux et surtout au-delà.

Les JO 2024 nous permettent d'évoluer dans un contexte positif et favorable à la pratique sportive, c'est avant tout un accélérateur de nos actions.